



Qualité & Conformité Fruits & Légumes

PIP Magazine

www.coleacp.org/pip

N° 9 | MAI 2006

Magazine d'information du Programme Initiative Pesticides

édito

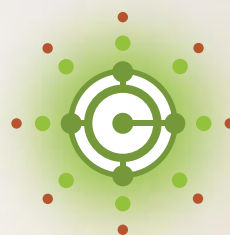
Voici déjà plus de 6 ans, le COLEACP a dû relever un challenge dont sa survie dépendait: la Commission Européenne estimait alors qu'il n'était plus nécessaire de financer l'Association d'opérateurs ACP-UE et que cette dernière devrait dorénavant voler de ses propres ailes. Après une période de restructuration et de réduction douloureuse de ses effectifs, notre association a dû rechercher les moyens d'apporter un appui à ses membres ACP face au défi que représentait le processus d'harmonisation des pesticides de la DG SANCO.

Aujourd'hui, nous remercions le Secrétariat ACP et la Commission Européenne de la confiance qui nous a été accordée en nous confiant la mise en œuvre du PIP. Ce Programme est une réussite à de nombreux égards et a permis au COLEACP de lancer les bases d'une nouvelle approche.

La stratégie de redéploiement de notre organisation que nous vous présentons dans ces pages n'est que la confirmation de la volonté du COLEACP de pérenniser ce mode de financement en restant à l'écoute de la filière horticole ACP.

Nous sommes totalement confiants en la capacité du «nouveau COLEACP» de collaborer avec tous les bailleurs de fonds pour canaliser leurs aides vers les besoins les plus importants des opérateurs ACP.

Stanley HERI
Président du COLEACP



COLEACP



L'expérience d'une vie, grâce au COLEACP

par Ricky Wates, Valley Fruit Co., Jamaïque.



En 1998, le COLEACP a mis en place un programme d'échange pour les cadres intermédiaires des entreprises du secteur horticole. En Jamaïque, peu d'entreprises pensent à dépêcher leurs cadres moyens ou superviseurs auprès de leurs distributeurs en Europe. Cette initiative a été mise sur pied pour aider les entreprises désireuses d'intégrer le programme sur la base du partage des coûts.

Basée en Jamaïque, notre entreprise, baptisée Valley Fruit, cultive et exporte des papayes au Royaume-Uni et aux Pays-Bas. Enthousiasmés par cette initiative, nous avons décidé d'y inscrire deux de nos superviseurs. L'objectif était de suivre une cargaison de fruits de la plantation jusqu'au supermarché et d'observer l'ensemble des procédures d'acheminement. Nos deux clients européens ont accepté d'accueillir nos superviseurs dans leurs installations pendant une semaine. Le COLEACP a pris à sa charge les frais de déplacement, tandis que nous avons couvert les frais de logement et une partie des dépenses quotidiennes. L'essentiel des coûts restants a été pris en charge par nos distributeurs au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, Wealmoor Ltd et FTK Holland.

Mme James est en charge de la supervision du contrôle qualité dans notre atelier d'emballage. En contact régulier avec nos clients pour des questions de qualité, elle juge que l'occasion qui lui a été offerte de voyager et de mettre des visages sur tous ces fax et courriels constituait «l'expérience d'une vie».



Les dix heures de vol transatlantique ont été un baptême de l'air pour cette femme qui n'avait jamais quitté la Jamaïque et qui s'est envolée en compagnie de 600 caisses de papayes emballées le jour-même sous son contrôle. À l'aéroport de Gatwick, Mme James a été accueillie par l'acheteur de Wealmoor, qui lui a fait assister au déchargement de la cargaison de l'avion, au passage des douanes et au transport en camion jusqu'aux installations de Wealmoor. Sur place, elle a pu visiter chaque département de l'entreprise et découvrir les procédures mises en oeuvre. Le dernier jour, elle a fait le tour de quelques supermarchés pour en savoir plus sur la distribution, le prix, la demande et l'espace réservé aux produits dans les rayonnages. Pendant sa visite, elle a retrouvé dans les rayons certains des fruits dont elle avait supervisé l'emballage avant de quitter la Jamaïque.

M. Fulton, notre superviseur responsable de la production sur le terrain, fait état d'une expérience tout aussi positive. Il a emballé une cargaison et l'a fait expédier à l'entreprise FTK, aux Pays-Bas, où elle a été réceptionnée par Mme James. Cette dernière a été accueillie par des collaborateurs de FTK, qui lui ont fait visiter l'ensemble de leurs installations et lui ont montré toutes les procédures appliquées. FTK propose ses produits à un large éventail de clients et nous avons été étonnés d'apprendre que certaines de nos papayes terminent leur voyage dans des endroits aussi éloignés que Moscou. Penser que nos fruits parcourent quelque 13 000 km depuis les Caraïbes! Le commerce moderne dans toute sa splendeur.

Seul petit point noir: le temps. Notre séjour en Europe s'est en effet déroulé à la fin janvier et, pendant notre visite de FTK, nous avons dû faire face à une de ces légendaires vagues de froid qui atteignent la mer du Nord et transforment en bloc de glace lacs et canaux. Aujourd'hui encore, Mme James se demande comment des gens peuvent vivre dans un lieu aussi froid que son congélateur.

J'ai accompagné Mme James durant ces deux semaines et tourné un reportage vidéo du voyage. J'ai filmé l'intégralité de la chaîne de production, de la récolte à la distribution en passant par l'emballage, l'expédition, le passage en douane et la distribution, le tout sous l'œil de nos superviseurs sur le terrain. De la sorte, nos collaborateurs auront une meilleure vision de l'expérience dans sa globalité. Un épisode amusant: à l'ouverture d'une de nos caisses, on a pu constater que tous les fruits qu'elle contenait n'étaient pas au même niveau de maturité. C'est un problème que nous rencontrons souvent, car les fruits sont très semblables au moment de l'emballage mais ils révèlent un degré de maturité différent à leur arrivée en Europe. L'une des boîtes dédouanées chez FTK était dans ce cas. Toutefois, comme chaque caisse mentionne le numéro d'identification du conditionneur, Mme James a pu signaler à la caméra que le coupable avait été pris, au grand amusement de l'assistance.

Grâce à nos clients et au COLEACP, nous avons pu accroître considérablement les connaissances de deux de nos employés qui, en temps normal, n'auraient pu faire cette expérience extraordinaire.

J'espère que le COLEACP pourra répéter cette initiative dans un avenir proche.

Le COLEACP: aider à renforcer la compétitivité du commerce horticole

Le COLEACP est une association interprofessionnelle qui regroupe des entreprises privées de l'UE et des pays ACP. L'objectif de ce réseau est la promotion d'un commerce horticole durable et compétitif entre l'Europe et les pays ACP. L'année 2006 sera décisive pour l'organisation dans la mesure où elle va mettre en œuvre sa stratégie visant à promouvoir davantage la compétitivité du commerce horticole des pays ACP.

Le domaine de compétence et la composition du COLEACP font de lui un réseau unique en son genre. L'association a démarré ses activités voici environ 30 ans dans le but d'ouvrir les marchés européens à des fruits et légumes tropicaux et de contre-saison relativement peu connus. «*Les premières années, la principale mission du COLEACP consistait à promouvoir les produits exotiques sur les marchés de l'Union européenne*», déclare Catherine Guichard, Délégué Général du COLEACP. Au fil du temps, il a élargi ses activités afin de s'adapter aux besoins de ses membres, en particulier en matière d'informations commerciales, d'assistance technique et commerciale, de négociation et de promotion.

Les membres du COLEACP ont dépassé les intérêts individuels de sociétés en concurrence et ont compris que la meilleure façon de relever les défis auxquels ils sont confrontés, c'est d'unir leurs forces. Au sein de l'organisation, la relation acheteur-vendeur ne constitue plus un obstacle aux défis d'un secteur qui offre encore de considérables opportunités de développement. La relation généralement guindée entre les opérateurs publics et privés s'est transformée en un dialogue et un partenariat grâce à la confiance, au respect et au professionnalisme instillés par le COLEACP.

Durant de nombreuses années, la Commission Européenne a été un partenaire encourageant l'association à progresser ainsi qu'une importante source de financement pour les services fournis par le COLEACP au secteur de l'exportation horticole ACP-UE. En 2000, la Commission a incité le COLEACP à devenir une organisation financièrement indépendante, capable d'exploiter son avantage comparatif pour générer des revenus en fournissant des services efficaces.

Le moteur du défi des LMR

Les événements qui ont conduit à la création du PIP remontent à 1991, lorsque la procédure d'harmonisation



de la législation sur les pesticides a débuté dans l'UE. Mais ce n'est qu'en 1999 qu'il est apparu que le manque de données scientifiques concernant certains produits phytosanitaires utilisés sur des cultures d'importance mineure donnerait lieu à des limites maximales de résidus fixées à près de zéro. Un tel niveau aurait bien entendu eu des conséquences désastreuses sur les producteurs ACP vu que ces LMR concernaient une grande partie des fruits et légumes frais qu'ils exportaient vers l'UE. Nombre d'entre eux risquaient de dépasser les limites maximales de résidus lorsqu'ils utilisaient des produits de protection des cultures en vue d'éradiquer les nuisibles ou maladies.

Le COLEACP a grandement contribué à mobiliser les acteurs du secteur horticole de l'UE et des pays ACP, ainsi que les différentes directions générales de la Commission lorsque l'impact de ce changement réglementaire commençait tout juste à affecter le secteur. Reconnaisant le rôle moteur que le COLEACP a joué en matière de pesticides et admettant sa grande expérience

en ce qui concerne le secteur horticole ACP-UE, le Président du Comité des ambassadeurs du Groupe des États ACP a demandé, dans une lettre adressée en 2000 à un haut fonctionnaire de la Commission, que la mise en œuvre du programme PIP soit confiée au COLEACP.

Le PIP, une expérience concluante

À l'heure actuelle, le COLEACP est peut-être plus connu pour la mise en œuvre du programme PIP, même s'il continue de mener des interventions dont on parle moins, notamment la mise en place de la task force européenne sur l'éthylène et une étude de diagnostic sur les implications du nouveau règlement européen sur les contrôles officiels des aliments pour animaux et des denrées alimentaires.

suite page 4 →

Les pays ACP encouragés à adapter leurs systèmes de contrôle nationaux

Avant la publication officielle du règlement sur les aliments pour animaux et les denrées alimentaires (882/2004), le COLEACP a compris que les changements dans le fonctionnement général des systèmes de contrôle nationaux dans l'UE impliqueraient certaines adaptations des systèmes de contrôle de la part des pays tiers, surtout au niveau des installations.

Le Groupe des États ACP et la Commission ont demandé au COLEACP de réaliser une étude d'impact sur la nouvelle réglementation en prêtant une attention particulière aux implications de celle-ci sur les exportations ACP vers les marchés de l'UE. Le COLEACP/PIP a publié l'étude en

septembre 2005. Cette étude démontrait que la nouvelle réglementation n'introduisait pas de nouvelles normes techniques, sécuritaires ou qualitatives, mais qu'il était clairement nécessaire de renforcer le processus d'adaptation des systèmes de contrôle nationaux des pays ACP aux mesures SPS.

Conformément au consensus général atteint par les agences donatrices, selon lequel les pays en développement devraient être aidés à satisfaire aux exigences SPS globales, la Commission Européenne a alloué un budget de 30 millions d'euros, disponible à partir de 2007, afin d'aider les pays ACP à mettre à jour leurs systèmes de contrôle nationaux.

Les résultats du PIP sont tout à fait positifs. De nombreux rapports (de l'OCDE, de la Banque mondiale, de la FAO, etc.) suggèrent que grâce au PIP, beaucoup de petits et moyens producteurs et exportateurs ACP ont survécu et qu'encore plus de producteurs sont restés dans le secteur de l'exportation horticole ACP, alors que les innombrables processus de mise en conformité auraient normalement dû les marginaliser.

Le PIP s'est également révélé être une expérience très utile pour le COLEACP. *«Il a montré qu'il est possible de cibler les producteurs ACP, même les plus vulnérables, et de leur fournir des services de qualité sur la base du partage des coûts et en fonction de la demande»*, affirme Catherine Guichard.

Une stratégie pour la prochaine décennie

«Le COLEACP sait gré à la Commission Européenne et au groupe des États ACP pour la confiance qu'ils ont placée en notre association», poursuit Mme Guichard. Si le COLEACP met le PIP en œuvre avec succès depuis 2001, il lui tarde de mettre à profit la réussite du PIP pour renforcer sa propre position à l'avenir.

Un groupe de stratégie composé de membres du conseil d'administration du COLEACP a été créé en 2004 en vue d'élaborer une stratégie pour l'après-PIP. Une période d'introspection a naturellement suivi, qui a notamment porté sur l'analyse des résultats de la révision à mi-parcours du PIP et l'évaluation des points forts et faibles de l'organisation menée par un consultant indépendant.

«Le travail conduisant à cette nouvelle stratégie a clairement montré la nécessité de garantir la viabilité à long terme de l'organisation après la clôture du PIP», déclare Ricky Wates, président du groupe de stratégie.

Le COLEACP reconnaît que certains services actuellement fournis par le PIP peuvent être maintenus et que de nouveaux services peuvent être offerts, mais pour cela, il y a lieu de remédier à certaines faiblesses. La représentativité et l'expertise interne de l'organisation doivent être renforcées. L'association exploitera bien sûr ses atouts, à savoir sa capacité éprouvée à repérer précocement les problèmes et opportunités potentiels et sa capacité à rassembler les acteurs publics et privés du secteur.

Pour atteindre son nouvel objectif, le COLEACP entend accroître sa présence sur le terrain en créant plusieurs comités régionaux, à commencer par un comité en Afrique orientale et australe et un autre en Afrique occidentale,

en vue d'augmenter la capacité de soutien régional de l'association. Ces comités auront pour principale tâche de contribuer à renforcer le dialogue entre le public et le privé et à mieux répondre aux besoins du secteur. Plusieurs spécialistes supplémentaires rejoindront également l'équipe permanente de l'association.

«Nous nous engageons à mettre notre nouvelle stratégie en œuvre et à faire du COLEACP une organisation qui promeut la compétitivité du commerce horticole, le développement durable, la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, la santé humaine et la protection de l'environnement», affirme Stanley Heri, président du conseil d'administration du COLEACP. Il ajoute: *«Nous sommes persuadés que grâce à notre collaboration avec la Commission Européenne, d'autres donateurs et le groupe des États ACP, nous serons en mesure de relever les défis et de saisir les opportunités qui se présenteront à nous.»*

Mener campagne pour maintenir l'utilisation de l'éthylène

En 2003, le COLEACP est devenu un «notificateur» officiel de l'éthylène, un gaz communément utilisé pour faire mûrir les bananes et déverdir divers fruits et légumes. La non-soumission d'un dossier sur l'éthylène au titre du règlement 91/414 de la Commission aurait signifié que l'éthylène ne serait plus autorisé à l'emploi après le 1er janvier 2006, ce qui aurait créé des problèmes commerciaux majeurs pour la distribution des fruits frais en Europe.

Le COLEACP, en partenariat étroit avec Freshfel-Europe, a lancé une initiative qui a donné lieu avec succès à la création d'une task force européenne sur l'éthylène, qui se compose de fournisseurs et d'utilisateurs d'éthylène. La task force a présenté un dossier au PSD du Royaume-Uni, «rapporteur» de l'UE sur l'éthylène, avant le délai fixé au 30 juin 2005. En conséquence, l'utilisation de l'éthylène a été maintenue en 2006 jusqu'à ce que la révision du dossier soit terminée et permette une autorisation permanente à l'avenir.

Gros plan sur les membres du COLEACP



Papa Amadou Dioum

Directeur général du CADA (Consortium africain pour le développement agricole), Sénégal.
Exportations: mangues; 350 tonnes. Membre du COLEACP depuis 2005.

La société de M. Amadou Dioum est membre du COLEACP depuis peu. Papa Amadou Dioum s'est intéressé à l'association ColeACP parce qu'elle avait la réputation d'offrir des services de qualité à ses membres. «Le COLEACP est connu pour aider les producteurs des pays ACP à exporter leurs produits vers l'Union européenne, pour confirmer l'arrivée des produits et pour fournir des rapports de qualité sur les produits», déclare-t-il. La société CADA est également bénéficiaire du programme PIP. Certains responsables

de la sécurité des aliments de l'entreprise ont reçu une formation en matière de gestion des organismes nuisibles et d'hygiène.

M. Amadou Dioum affirme que les prix pour ses produits devraient être plus réalistes. «Nous investissons massivement dans la sécurité alimentaire. Nous souhaiterions que le ColeACP nous soutienne dans nos discussions avec les importateurs», déclare-t-il.



Jean-Pierre Tchato

Directeur général d'Exotropiques, Cameroun.
Exportations: ananas; 1 000 tonnes. Membre du COLEACP depuis 2003.

Bien avant de devenir membres du COLEACP, M. Tchato et la société d'importation française SIIM se sont rencontrés lors d'un atelier régional de l'association. Aujourd'hui, la SIIM importe près de 80% des ananas exportés par Exotropiques. «C'est grâce au COLEACP que j'ai rencontré la SIIM», dit M. Tchato. Le COLEACP a également été d'une grande utilité pour la médiation et la formation que nous n'aurions pas pu nous permettre autrement», poursuit-il. Dans le cadre du PIP, la société a pu former une partie de son personnel à l'utilisation des pesticides et à la traçabilité au moyen d'ateliers collectifs et de séances de formation en interne. «Exotropiques s'est également engagé dans le processus de certification EurepGAP avec l'aide du PIP», déclare M. Tchato.

«Nous avons également introduit une demande d'intervention parce que nous rencontrons des problèmes avec des taches noires sur nos ananas. Un consultant est venu, a formulé des recommandations afin de résoudre le problème, et tout va beaucoup mieux maintenant», explique-t-il.

M. Tchato pense que le COLEACP devrait organiser plus de séminaires d'information afin d'aider les petits producteurs comme lui à en apprendre davantage au sujet du marché européen. «Il devrait également aider les producteurs au niveau du financement», continue-t-il. «La sécurité alimentaire et la traçabilité entraînent des dépenses supplémentaires, mais les prix restent les mêmes.»



John Henderson

Directeur technique de York Farm, Zambie. Exportations: mangetouts, pois «sugar snaps», haricots fins, mini-maïs, mini-poireaux, mini-carottes et piments; 4 000 tonnes. Membre du COLEACP depuis 2001.

La société York Farm s'est fortement impliquée dans les codes de bonnes pratiques en Zambie, surtout en ce qui concerne les pesticides. C'est de cette façon qu'elle est entrée en contact avec le COLEACP. «Le COLEACP nous a surtout aidés à nous maintenir au courant des évolutions au sujet des pesticides», dit John Henderson. Et avec l'aide du PIP, certains membres du personnel de York Farm ont reçu une formation en matière de traçabilité, de gestion intégrée des nuisibles, d'utilisation sûre des pesticides et d'autres exigences qui constituent des normes spécifiques.

John Henderson affirme qu'il souhaiterait que le COLEACP aide les agriculteurs à développer davantage leurs capacités. «L'assistance du COLEACP devrait être utilisée pour limiter l'utilisation de pesticides», déclare-t-il. «Les agriculteurs devraient être encouragés à renoncer aux mauvaises pratiques agricoles.» M. Henderson est préoccupé par la duplication des normes commerciales et pense que le COLEACP a un rôle à jouer pour arrêter leur prolifération. «Les petits producteurs éprouvent plus de difficultés à atteindre le premier échelon de ces normes», explique-t-il. «La part de leurs revenus qu'ils consacrent aux coûts est plus importante que celle des grands producteurs, ce qui limite leur accès au marché.»



Sant Mehta

Président de Minor, Weir & Willis Ltd, Royaume-Uni. Importations: large éventail de fruits et légumes exotiques. Membre du COLEACP depuis 1999. Membre du Conseil d'administration du COLEACP.

Minor, Weir & Willis est membre du COLEACP depuis un bon bout de temps. «*Ces 15-20 dernières années, le COLEACP nous a envoyé des agriculteurs, des ministres et d'autres personnes afin que nous leur exposions les exigences du marché britannique*», déclare Sant Mehta. Il estime que pour son activité d'importation de fruits et légumes exotiques, le COLEACP s'est avéré particulièrement utile en tant que réseau de producteurs et d'exportateurs et, par conséquent, en tant que source de fournisseurs potentiels. «*Le COLEACP est tenu en grande estime par les importateurs européens*», explique-il. «*Lors de l'introduction des LMR, cette association s'est révélée particulièrement douée en matière de lobbying.*»

M. Mehta est toutefois d'avis que le COLEACP pourrait être plus proactif. «*Le COLEACP a le potentiel pour devenir une organisation de lobbying active dans le cadre de la gestion normale de l'industrie, plutôt qu'une organisation basée sur les crises*», explique M. Mehta, «*mais jusqu'à aujourd'hui, la mise en œuvre de ce mécanisme a toujours nécessité une forme de crise. Nous devrions disposer d'une influence quelconque sur le processus décisionnel avant qu'une politique ne soit adoptée*». Sant Mehta estime également que le COLEACP pourrait en faire plus pour faire se rencontrer les importateurs et les exportateurs. «*Cette aide serait incroyablement précieuse, parce que le COLEACP pourrait dire aux producteurs et aux exportateurs que s'ils veulent cibler ce marché, c'est à telle ou telle personne qu'ils doivent s'adresser.*»



Vincent Omer-Decugis

Directeur de la SIIM (Société internationale d'importation), France. Importations: bananes, ananas, mangues, haricots verts et fruits et légumes exotiques. Membre depuis 1982. Trésorier du COLEACP.

«*Le COLEACP est le seul forum en Europe qui rassemble dans une même pièce les producteurs ACP, les importateurs européens, les autorités européennes et d'autres parties prenantes afin de discuter des problèmes communs*», affirme Vincent Omer-Decugis. Il estime que le rôle du COLEACP en tant qu'organisation de lobbying efficace aux niveaux national et européen est indispensable. «*L'association est également crédible d'un point de vue technique dans ses interactions avec les organes de normalisation comme l'OCDE et la CEE-ONU*», précise-il.

«*Le rôle unique du COLEACP en a fait une organisation très puissante qui a notamment donné lieu à la création du PIP, un exploit en soi*», explique encore Vincent Omer-Decugis. Il pense que le fait que le PIP cible le

secteur privé est en grande partie responsable de son succès.

Pour la SIIM, le COLEACP a également servi de forum pour lui permettre de rencontrer des fournisseurs potentiels comme Exotropiques. Leur collaboration est particulièrement fructueuse dans la mesure où Exotropiques est non seulement le principal exportateur d'ananas par avion en provenance du Cameroun, mais aussi un fournisseur de produits de très haute qualité.

M. Omer-Decugis se dit plus que satisfait du COLEACP et il espère qu'il continuera à défendre les intérêts du secteur. Il affirme que sans le COLEACP, il n'y aurait personne pour soutenir l'industrie ACP-UE.



Woni constate les bénéfices de son partenariat avec le PIP et le COLEACP

Woni Veg-Fru est un producteur de fruits et légumes frais basé au Kenya. Les exportations de la société vers l'Union européenne ont augmenté d'environ 25% durant la saison 2004-2005 et la société escompte que les ventes de 2005-2006 atteindront 1 000 tonnes, soit une hausse de 18%. «*Ce progrès est imputable au précieux soutien que le COLEACP et le PIP ont apporté à Woni*», affirme Jane Mutiso, la directrice générale de Woni Veg-Fru.

Mme Mutiso envisage l'avenir de la société avec optimisme. Elle pense que la certification EurepGAP et la construction d'une station de conditionnement conforme à la norme BRC amélioreront encore davantage les perspectives d'exportation de Woni. Elle dit que cela permettra à Woni «*d'ajouter de la valeur aux produits existants et d'élargir*

notre part de marché dans le secteur européen des supermarchés.»

Il aurait été très difficile de parvenir à ce succès sans l'aide du programme PIP. En 2003, afin de maintenir et éventuellement d'accroître ses affaires en Europe, Woni a demandé au PIP de l'aider à respecter les réglementations européennes sur la sécurité alimentaire et à remplir les normes commerciales requises par de nombreux importateurs européens.

L'assistance du PIP s'est principalement focalisée sur la formation. La première mission était de former les cadres intermédiaires de la société aux techniques de formation et aux dernières méthodes de sécurité alimentaire. Dix personnes ont été formées du côté de la production et trois du côté de la transformation.

À la suite de ces séances de formation initiales, les agronomes, les techniciens de terrain et les exploitants agricoles du côté de la production ont à leur tour été chargés de former les producteurs et les travailleurs



agricoles de la société. Un total de 107 producteurs répartis en deux groupes ont été formés, dont 33 sont maintenant certifiés EurepGAP.

Les trois hauts responsables de la station de conditionnement ont été formés aux bonnes pratiques de fabrication (BPF), au système HACCP et à l'hygiène. Ils ont ensuite formé les travailleurs de l'entreprise. Grâce à cet exercice, l'éthique professionnelle en station de conditionnement s'est améliorée considérablement, entraînant une efficacité accrue du travail et une sécurité des aliments renforcée.

Mme Mutiso déclare qu'elle sait gré au PIP et au COLEACP pour le soutien qu'ils leur ont apporté au cours de ces dernières années. Cette assistance continuera sans nul doute à être bénéfique et à augmenter sa production de produits de qualité durant encore de nombreuses années.

Le COLEACP: une position sans pareille pour favoriser la croissance des échanges commerciaux



Gary Quince est Directeur en charge de l'Afrique subsaharienne, des Caraïbes et du Pacifique à l'Office de Coopération EuropeAid de la Commission européenne. M. Quince a une longue expérience de travail avec l'Afrique et l'Asie. Il a en particulier été Chef de la Délégation de la Commission Européenne au Kenya, et a aussi été en poste dans les délégations du Ghana et du Pacifique.

Quels sont les principaux objectifs poursuivis par l'Union européenne, quand elle décide de soutenir le secteur horticole des pays ACP?

Le récent «consensus européen» a confirmé une nouvelle fois que l'objectif premier de la politique communautaire de développement était la réduction de la pauvreté, un objectif qui ne peut être atteint qu'en se fondant sur des économies en croissance et la participation active des pays ACP aux échanges internationaux. Nombre de ces pays ont un secteur horticole florissant, qui alimente non seulement le marché national, mais obtient aussi de bons résultats sur le marché communautaire. Il est essentiel de renforcer les capacités dont disposent les institutions et opérateurs publics et privés des pays ACP pour répondre aux exigences toujours plus strictes du marché – notamment en ce qui concerne les normes de protection des consommateurs – et permettre, ce faisant, à ces pays, de pérenniser leurs succès sur le marché des exportations.

Quelle est votre appréciation des résultats du programme PIP?

Le programme PIP fait partie intégrante de la stratégie communautaire destinée à renforcer les capacités commerciales nationales des pays ACP afin de leur permettre de se mesurer à leurs concurrents dans une économie mondialisée. Pour ce faire, le programme PIP a fourni des analyses et des informations essentielles, mis en place des réseaux entre les différents acteurs et formé des experts dans le secteur, afin de garantir le respect des taux européens en matière de limites maximales de résidus.

Comment envisagez-vous le rôle d'une organisation telle que le COLEACP?

En sa qualité d'organisation non lucrative privée dotée d'une longue expérience du négoce horticole, le COLEACP

joue un rôle important en tant que lien entre les opérateurs horticoles des pays ACP et de l'Europe, encourageant ainsi les échanges ACP-UE. En tant que tel, il occupe une position sans pareille pour favoriser la croissance des échanges.

Est-ce qu'une telle organisation était le bon choix pour ce qui est de la mise en œuvre du programme PIP?

De très nombreuses institutions et organisations, publiques comme privées, sont impliquées dans la mise en œuvre des programmes financés au titre du Fonds européen de développement. Le COLEACP, qui est une initiative conjointe d'entreprises privées implantées dans les ACP

les exigences réglementaires de l'UE en matière de sécurité alimentaire?

Les questions de sécurité des aliments ont en effet particulièrement préoccupé les pays ACP, notamment eu égard au règlement communautaire relatif aux contrôles officiels sur les aliments pour animaux et les denrées alimentaires, entré en vigueur cette année. La Commission Européenne appuie plusieurs initiatives importantes qui traitent de ces problèmes par le biais du Fonds européen de développement (FED). En plus du PIP et d'autres initiatives, deux autres interventions sont en voie de concrétisation: l'une visant à accroître la participation des nations africaines dans les organisations de normalisation SPS et l'autre sous



et l'UE, partage nos objectifs de développement et nous considérons qu'il s'agit d'un partenaire compétent et engagé dans le cadre de cette mise en œuvre.

La Commission envisage-t-elle de renforcer son aide aux pays ACP pour leur permettre de respecter

la forme d'un projet de renforcement des capacités pour les mesures SPS dans les pays ACP.

suite page 8 →



«Pouvoir compter sur le COLEACP pour mettre en oeuvre le PIP est un atout considérable»



Hélène Fiagan est expert au Secrétariat du Groupe des États ACP à Bruxelles. Elle est responsable de l'accès des pays ACP aux marchés internationaux. Elle a vu naître le programme PIP en 2001 et a suivi de près son évolution depuis lors.

Comment décrivez-vous la nécessité de soutenir le secteur horticoles ACP?

Lorsque la DG SANCO a décidé de retirer un certain nombre de pesticides sur une période de cinq ans, les fabricants de ces produits n'ont plus souhaité les soutenir. Les LMR valables pour ces pesticides n'étaient plus d'application et leurs niveaux de résidus ont chuté à 0, un résultat virtuellement impossible à atteindre.

Le COLEACP a informé le Groupe des États ACP qu'il y avait lieu d'agir. Il a organisé des réunions dans les pays ACP et à Bruxelles pour informer les importateurs et les exportateurs des nouvelles dispositions communautaires et pour entendre leurs opinions. C'était avant 2002. Ensuite, une étude a été réalisée afin de déterminer de quelle manière aider les producteurs ACP à satisfaire aux nouveaux règlements communautaires et aux exigences des importateurs de l'Union.

C'est alors que le PIP a été créé, mais la dotation totale du programme ne suffisait pas à couvrir tous les produits exportés par les pays ACP. Cela dit, si les producteurs étaient formés afin de s'aligner concernant une culture donnée, ils sauraient quoi faire pour les autres. Le programme a contribué à instaurer les infrastructures d'aide aux producteurs et à promouvoir les meilleures pratiques agricoles.

Une organisation telle que le COLEACP était-elle un bon choix pour la mise en œuvre du programme PIP?

Pouvoir compter sur une organisation comme le COLEACP pour la mise en œuvre du PIP est un atout incontestable. Elle existe depuis longtemps déjà et, comme elle jouit

d'une vaste expérience dans la promotion des exportations ACP vers l'Union européenne, elle connaît parfaitement tous les rouages du secteur.

Comment envisagez-vous l'avenir du secteur fruits et légumes ACP?

Le secteur a de l'avenir si les moyens appropriés lui sont consacrés. Il n'aurait pu y parvenir seul. Des programmes comme le PIP ont été d'une aide précieuse, mais ils doivent assurer la viabilité à long terme du secteur. Cinq ans pour un programme comme le PIP, cela ne suffit pas. Les producteurs font nettement mieux, mais le PIP devrait être prolongé afin de poursuivre le renforcement des capacités du secteur.



Le PIP s'est essentiellement concentré sur le secteur privé, mais d'autres programmes devraient cibler le secteur public parce que c'est lui qui doit s'assurer que la production est saine et conforme aux normes communautaires. À cet effet, les fonds réservés pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux devraient être actionnés dès que possible.

Programme Initiative Pesticides

c/o COLEACP
98, rue du Trône, bte 3
B-1050 Bruxelles
Belgique
Tél. + 32.2.508.10.90
Fax + 32.2.514.06.32
E-mail: pip@coleacp.org

www.coleacp.org/pip



Qualité & Conformité Fruits & Légumes



Le PIP (Programme Initiative Pesticides) est un programme financé sur les ressources du Fonds Européen de Développement. Le Groupe des États ACP et la Commission Européenne ont confié la responsabilité de sa mise en œuvre au COLEACP, organisation interprofessionnelle du commerce horticoles ACP-UE.

Ce document a été réalisé avec l'assistance financière du Fonds Européen de Développement. Les points de vue qui y sont exposés reflètent l'opinion du COLEACP/PIP et, de ce fait, ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de la Commission Européenne.